

Accord de partenariat économique, de coordination politique et de coopération CE /Mexique

1997/0289(AVC) - 10/04/1995

Le Conseil a approuvé, dans ses grandes lignes, la stratégie proposée par la Commission. Il a demandé à celle-ci de lui présenter, conformément aux conclusions des Conseils européens de Corfou et d'Essen, dans le courant de l'année 1995, et à la lumière des considérations reprises dans la communication de la Commission et de l'évolution de la situation générale au Mexique, un projet de directives de négociation pour un nouvel accord politique, commercial et économique entre l'Union européenne et le Mexique. Le Conseil est convenu d'examiner périodiquement l'état d'avancement de la mise en oeuvre de cette conclusion. Dans ce contexte, il a approuvé un projet de Déclaration conjointe solennelle entre l'Union européenne d'une part et le Mexique d'autre part, et décidé de procéder prochainement à sa signature.